

Madame, Monsieur,

Les inscriptions pour le Kid Club (accueil périscolaire du matin, de midi, de la cantine et du soir, accueil de loisirs du mercredi) sont à effectuer sur le portail famille en deux temps :

- activation de votre dossier administratif à partir du vendredi 20 avril 2018 à 7h ;
- demandes d'inscriptions à partir du lundi 14 mai 2018 à 7 h.

Il est rappelé que si vous disposez déjà d'un compte sur le portail famille, pour éviter toute confusion vous ne devez EN AUCUN CAS en créer un autre.

Adresse du portail famille : www.eck.belamiportailfamille.fr

- 1) Allez sur le portail famille **à compter du vendredi 20 avril à 7 h** pour créer ou réactiver votre compte pour l'année 2018/2019 et cliquez sur le bandeau « Inscription administrative 2018/2019 » (en haut de la page d'accueil) ; suivez la procédure indiquée.
Cette étape doit être réalisée avant le début des demandes d'inscription.

Il est rappelé que TOUTES les informations demandées sur le portail doivent être complétées ou mises à jour, et en particulier les numéros de téléphone, les adresses mails, les adresses postales et toutes les informations relatives à l'enfant (y compris les informations de santé et les diverses autorisations).

A défaut, vos demandes d'inscriptions ne seront pas traitées.

A l'issue de la création ou réactivation de votre compte, déposez le premier document de votre dossier au Kid Club :

- Demande de validation définitive datée et signée (document à télécharger dans l'onglet « Ma famille », partie Dossier famille)

- 2) Connectez-vous à partir du **lundi 14 mai à partir de 7 h** pour procéder à vos demandes d'inscriptions sur le portail famille.
Un message vous indiquant si vos demandes ont été acceptées ou refusées vous parviendra dans les jours suivants.

Enfin, il vous faudra déposer les documents suivants au Kid Club avant la rentrée pour compléter votre dossier :

- attestation d'assurance de l'enfant ;
- copie de la partie vaccination du carnet de santé de l'enfant ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures eau, gaz, électricité) ;
- avis d'imposition 2018 du foyer (au plus tard le 30 septembre).

La remise de ces documents est impérative pour finaliser définitivement les inscriptions.

Pour les familles qui ne disposent d'aucun accès à internet le jour des inscriptions, le Kid Club met sa salle informatique à disposition entre 8 h et 10 h, sur rendez-vous préalable uniquement.

Les demandes sont exclusivement traitées dans leur ordre d'arrivée chronologique sur le portail. De même, aucune demande faite par mail ou téléphone ne pourra être traitée.

Le règlement intérieur de la structure sera disponible en téléchargement sur le portail (onglet « téléchargement ») durant la procédure de réinscription.

Nous vous invitons à le lire soigneusement car l'inscription à la structure vaut acceptation pleine et entière de son règlement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact au 03.88.76.48.48 ou par mail à inscription.jeunesse@eckbolsheim.com

Tarifs

Pour votre information, une nouvelle grille tarifaire et de nouvelles tranches de calcul seront mises en place pour permettre une plus juste contribution de la part des familles et maintenir la qualité de l'offre de service public et de l'accueil.